



ENSEIGNE RAN PENURIE DE PERSONNEL en Haute-Savoie, pays de GEX

Sur La Haute Savoie, depuis plus d'un an les réorganisations dans de nombreux terrains, se mettent en place sans prendre le temps de combler tous les postes nécessaire au bon fonctionnement des RI.

La CFDT n'a eu de cesse lors de ces rencontres, avec les salariés, avec les DET et Directeurs des ventes enfin lors de chaque CTP, de tirer la sonnette d'alarme sur les moyens en personnel, les comblements de poste.

Le constat :

Des difficultés de plus en plus importantes pour recruter des guichetiers dans le 74 et le pays de Gex.

Des appels à candidature restent sans réponse.

- Vie chère
- Loyers trop élevés
- Les postes proposés sont principalement des positions de volant de remplacement
- Échange des agents entre le Courrier et l'Enseigne est toujours de 1 pour 1. Permettons au personnel du courrier d'intégrer l'Enseigne.

Des conditions de travail aggravées.

- Tous ces paramètres engendrent des vacances d'emploi comblées souvent à la hâte par des emplois en CDD, sans expérience des métiers de LA POSTE, sans formation et sans espoir de trouver un emploi stable car La Poste doit reclasser ses surnombres (bonjour la motivation)
- De nombreux terrains travaillent aujourd'hui avec des positions à découvert.
- Ces vacances d'emploi redondantes et conjuguées avec des déplacements de plus en plus nombreux ont un impact aggravant sur les conditions de travail des postiers.

Mêmes causes, mêmes effets pour la ligne bancaire, particulièrement en difficulté autour du LEMAN. Des terrains, tels GEX, EVIAN manquent de COFI, COCLI, secteur pourtant particulièrement porteur.

Dernière minute

La Direction de RAN prévoit la disparition des derniers EAR, CER.

Pour la CFDT, la sédentarisation des EAR, CER ne va pas suffire aux problèmes des comblements des vacances d'emploi. Ils représentent une ressource nécessaire et indispensable.

LA CFDT revendique:

- **Des embauches immédiates de CDI** pour combattre la précarité, pour une POSTE de qualité et de meilleures conditions de travail
- **Une augmentation significative du parc immobilier à loyer modéré** pour accueillir le personnel en surnombre ou reclassement
- **Une allocation spécifique pour l'aide au logement** (200€/mois pendant 2 ans)
- **LA CFDT exige le comblement immédiat des vacances d'emploi.**

**Soutenez nos revendications,
Adhérez à la CFDT**